

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

L'an deux-mille-vingt le seize octobre, à dix-neuf heures, le Bureau Directeur du COMITE DE SEINE-MARITIME élargi à l'ensemble des présidents des commissions s'est réuni au siège du Comité de Seine-Maritime de handball, sur convocation de son Président.

Présent(s) : LIGUORI Jean-Luc, METAYER Patrick, ELIE Cathy, TERNOIS Françoise, THOUMYRE Vincent,
Invité(s) présent(s) : BAZIN Brigitte, LEBIGOT Alexandre, MEZARA Patrick, RICARD Isabelle, STURM Lionel, THOMAS Thierry, ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)
Invité(s) excusé(s) : PERRU Mathieu (Président Commission des Finances).

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Feuille de route des administrateurs du bureau directeur
2. Situation trésorerie et orientations budgétaires saison 2020/2021
3. Point sur la CMDC saison 2020/2021
4. Validation des membres des Commissions
5. Mise en place des commissions et plans d'action saison 2020/2021
6. Elections FFHB (3 candidats)
7. Questions diverses

Le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs pour leur présence.

Après avoir rappelé les règles de communication afin de rendre la réunion efficace, le Président LIGUORI remercie l'ensemble des membres présents de leurs présences.

Il constate que la situation liée à la situation sanitaire reste très difficile à gérer. Les repères s'égarer, des liens disparaissent, chacun souffre de cette tragique situation malgré les mesures prises par la fédération et le ministère.

L'instauration du couvre-feu entraîne de nouvelles remises en cause, une trentaine de communes de Seine Maritime étant impactées. Cependant, il nous faut poursuivre notre activité handball, il nous faut envisager une reprise et donc de jouer.

Une année blanche aurait des conséquences trop dramatiques et irrémédiables pour le handball Seinomarain.

Cependant, l'état comptable du nombre de licenciés fait apparaître une baisse de nos licenciés (-11% en comparaison à l'année dernière en date du 13 octobre).

Aussi, le Comité 76 doit-il se propulser vers l'avenir, maintenir ses activités et développer de nouvelles pratiques : si le « cœur de métier » du Comité 76 reste l'organisation des compétitions, la gestion de l'arbitrage et le suivi des détections et des sélections des jeunes, la commission de développement doit, dès maintenant, se tourner vers les nouvelles pratiques, les « handballs », pour ouvrir la discipline aux différents publics (le handicap, l'âge, le loisir ...).

1. FEUILLE DE ROUTE DES ADMINISTRATEURS DU BUREAU DIRECTEUR

Patrick METAYER, Secrétaire Général et Président de l'ETD, reçoit comme mission de suivre les clubs du Secteur Ouest.

Cathy ELIE, Vice-Présidente, reçoit comme mission de de suivre les clubs du Secteur Sud.

Vincent THOUMYRE, Vice-Président, reçoit comme mission de suivre l'ANS des conceptions aux réalisations en collaboration avec Françoise TERNOIS, Trésorière. En outre, il devra suivre les clubs du Secteur Nord.

Françoise TERNOIS, Trésorière, reçoit comme mission de suivre le bon fonctionnement comptable du Comité 76 et de vérifier la faisabilité budgétaire de la mise en place des actions.

2. SITUATION TRESORERIE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES SAISON 2020/2021

Françoise TERNOIS (Trésorière), présente la situation de la trésorerie à ce jour du 16/10/2020

Les disponibilités financières s'élèvent à 272 093.40 €. Contre 205 009.11 € en 2019
+15 120.00 € de parts sociales au CRCA que nous avons déjà l'an dernier.

Reste le problème de HANDBALL ACADEMIE qui doit toujours 656.00 € de 2018 (club en sommeil) ;
Le Président indique qu'un courrier en recommandé avec AR sera adressé à cette association qui n'est plus affiliée à la FFHB mais reste redevable d'une créance envers le Comité.

POSITION AU 30/09/2020

Le résultat AU 30/09/2020 est de 36 362.41 € contre 41 716.47 € au 30/09/2019

Les charges ont bien évidemment diminué 149 631.80 € contre 175 082.42 € au 30/09/2019

Les bons d'achats attribués aux clubs pour une valeur totale de 12 900.00 € sont compris dans les charges au 30/09/2020

Les charges des salaires ont continué à être honorées durant cette période. Il est souligné qu'il y a eu peu de déplacements, et pas de frais pour les finalités.

Les produits ont diminué avec 186 364.21 € contre 222 798.89 euros au 30/09/2019

Les factures n'ont pas encore été établies (32 000.00 €) du fait du retard du début de saison.

Pour ce qui est des redevances 2020/2021, le BD avait décidé de reconduire les tarifs 2019/2020 ainsi que le budget 2019... pour 2020. Mais hélas, il est fort probable que nous ne pourrions reconduire la facturation à l'identique pour 2020/2021

Aussi faut-il rester prudents, et essayer de profiter au maximum des aides qui seraient allouées en cas de nouvelle période de confinement.

Nous avons toutefois « bénéficié de 7 000.00 € d'exonérations sociales », au 15/10/2020 pour la période du 01/02 au 31/05/2020.

3. POINT SUR LA CMCD SAISON 2020/2021

Thierry THOMAS (Président de la CMCD) commente le règlement CMCD pour cette saison. Le Bureau Directeur élargi se questionne sur l'aide possible à apporter aux arbitres ayant raté l'examen théorique. Il sera finalement proposé une formation en visioconférence et les clubs de ces arbitres en difficulté seront contactés afin que cette évaluation reste formative.

L'EDA et la CMCD se concerteront sur ce sujet afin d'agir en direction des Présidents et Présidentes et des arbitres.

Il est également rappelé que les personnes inscrites la saison sportive dernière, restent inscrites pour cette saison nouvelle.

4. VALIDATION DES MEMEBRES DES COMMISSIONS

Le Président donne la liste des membres des commissions qui est intégralement validée par le Bureau Directeur.

5. MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET PLANS D'ACTION SAISON 2020-2021

ETD

Patrick METAYER informe que les Inter-Comités sont prévus le 31 octobre 2020 et le 20 janvier 2021.

Initialement prévu sur 2 weekends, le tournoi sera scindé en 2 journées pour s'adapter à la situation.

Les Détections des Féminines : l'équipe technique va s'appuyer sur l'organisation des masculins même si les objectifs et les pratiques restent différents. Des rendez-vous sont déjà fixés dans les trois secteurs les 28, 29 et 30 octobre 2020.

Les Détections des Masculins : un dernier rassemblement est prévu le 8 novembre 2020 pour le secteur sud qui est le seul restant à finaliser.

La commission souhaite rassembler l'ensemble des jeunes filles et garçons à la même date et dans un même lieu pour disputer les Inter-secteurs et travailler collégialement. Cette manifestation d'envergure pourra servir de support aux autres commissions du Comité 76.

COC

Alexandre LEBIGOT souhaite qu'une grande souplesse soit mise en place pour les deux premières journées afin de faciliter les clubs à retrouver les compétitions. De même, il indique que les coupes dans les catégories seniors et jeunes sont supprimées pour offrir aux clubs un maximum de possibilités de report. Une réflexion est menée concernant les horaires des matchs, afin de garder une grande souplesse, ainsi que pour les reports après la dernière journée de la phase de championnat. Il serait éventuellement possible d'écarter dans le temps au maximum l'avant dernière et la dernière date de compétition afin d'augmenter l'amplitude des possibilités de report.

Le bureau Directeur accepte à l'unanimité ces propositions.

Le Président LIGUORI demande une grande réactivité des PV suite aux décisions prises afin de pouvoir répondre et faciliter la tâche des clubs.

Date à retenir : 5 mai 2021 : FINALES EXCELLENCE JEUNES (voir avec MONTIVILLIERS)

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT

Le Président rappelle les objectifs définis par la feuille de route :

- Parfaire la MEGA-FETE
- Développer la pratique du HANDFIT dans les clubs mais aussi vers d'autres publics (ex: entreprises)
- Mettre en place les nouvelles pratiques notamment le HAND A 4 qui peut cibler des personnes à la pratique irrégulière.
- Fédérer la pratique du BABY-HAND
- Affirmer la volonté du « Vivre Ensemble » en développant toutes les pratiques du HAND ENSEMBLE

Pour que ces actions apportent plus d'aides et de subventions, il faut proposer des idées nouvelles et suivre les projets de leur conception à leur réalisation. Ceci implique qu'il faut dès à présent aider les clubs à cibler leur projet associatif.

Françoise TERNOIS, Trésorière, sera associée à cette commission pour le suivi financier.

La Ville de GONNEVILLE-LA MALLET a contacté le Comité 76 pour une mise en place de l'activité handball. Patrick METAYER, Secrétaire Général et responsable du Secteur Ouest a rencontré les élus et les enseignants avec Olivier CLERMONT, CTF du Comité 76 et Yoann LEFEVRE, Technicien de l'E.T.D. Des interventions pourraient se mettre en place en direction des plus jeunes à partir de janvier.

Le Président indique que deux interventions en milieu scolaire vont se dérouler sur le territoire de l'US STEPHANAISE dans les écoles WALLON et MACET. Entre 300 et 400 enfants seront concernés par cette initiation. Le Comité apporte son soutien afin de trouver un éducateur diplômé pour cette opération.

Il en profite pour inviter l'ensemble des clubs à se rapprocher du Comité 76 pour multiplier ce type d'intervention, l'information ne circulant pas. Nous devons montrer aux partenaires l'impact de l'ensemble des actions Handballistiques développées en Seine-Maritime.

Date à retenir : 12 juin 2021 : la MEGA-FETE DU HAND

6. ELECTIONS FEDERALES (3 candidats)

Le Président présente les trois candidats à l'élection de la présidence de la FFHB.

Il s'attarde sur deux projets présentés qui ont retenu son attention et demande à chacun de donner son analyse afin de l'aider à cibler sa décision.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe que lors de l'AG du Comité 76 il a été interpellé quant à la validation de Mme Béatrice PETIT comme vérificatrice aux comptes aux motifs suivants :

Celle-ci étant secrétaire générale de la Ligue a-t-elle le droit de postuler, n'y a-t-il pas conflit d'intérêt ?

Le Président en a informé le Président de la LNHB qui a précisé que cette situation s'étant déjà présentée, un refus avait été présenté et accepté.
D'autre part, il note que si aucun texte ne prévoit cette situation, le service juridique de la FFHB interrogé a mis en avant une déontologie de fait.
Le Président prendra contact avec Mme PETIT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 21h40. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

Secrétaire de séance
Vincent THOUMYRE



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

